



VRS : virus respiratoire syncytial

Le virus respiratoire syncytial (sin-SISH-uhl), ou VRS, est un virus respiratoire commun qui provoque généralement des symptômes légers, semblables à ceux d'un rhume. La plupart des malades se rétablissent en une ou deux semaines, mais le VRS peut être grave, surtout pour les nourrissons et les personnes âgées.

La plupart des enfants contractent une infection par le VRS avant l'âge de 2 ans.

Quels symptômes peut-on ressentir ?



- Fièvre
- Nez qui coule
- Toux
- Respiration sifflante
- Perte d'appétit
- Éternuement

Chez les nourrissons atteints du VRS, les seuls symptômes peuvent être une irritabilité, une diminution de l'activité et des difficultés respiratoires.

Appelez votre professionnel de santé si vous ou votre enfant avez des difficultés à respirer, ne buvez pas assez d'eau ou si les symptômes s'aggravent.

Appelez le **911** ou rendez-vous aux **urgences** IMMÉDIATEMENT si vous ou votre enfant avez des difficultés à respirer, si vous ne buvez pas assez d'eau ou si les symptômes s'aggravent.

Comment se propage-t-il ?

- **Les gouttelettes** peuvent propager le virus et rester dans l'air lorsque quelqu'un expire.
- **Les personnes qui touchent des objets ou des surfaces** sur lesquels se trouve le virus peuvent se transmettre les germes en se touchant le visage.

Lorsqu'un adulte contracte le VRS, il présente généralement des symptômes légers ressemblant à ceux du rhume, mais certains peuvent développer une infection pulmonaire ou une pneumonie.

Les adultes les plus à risque sont les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes qui souffrent d'une maladie cardiaque ou pulmonaire chronique ou les personnes qui ont un système immunitaire affaibli.

Comment ne pas tomber malade ?

- Nettoyer les surfaces fréquemment touchées
- Éviter les contacts rapprochés avec les personnes malades
- Rester chez soi quand on est malade
- Portez un masque
- Se laver les mains fréquemment
- Se couvrir au moment de tousser ou d'éternuer

Pour plus d'informations sur le VRS, adressez-vous à votre prestataire de soins primaires,

rendez-vous sur https://bit.ly/RSV_CDC ou scannez le code QR.

